DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021

Délibération n°2021.10.223

Krysalide - Entreprises présentes avant le 1er janvier 2020 : demande de prolongation en parcours pépinière

LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

Secrétaire de Séance : Minerve CALDERARI

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Jacky BONNET à Maud FOURRIER**,** Michel BUISSON à Nathalie DULAIS**,** Monique CHIRON à Catherine BREARD**,** Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET**,** Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER**,** Jean-François DAURE à Zahra SEMANE**,** Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE**,** Jean-Luc FOUCHIER à Alain RHODE**,** Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU**,** Francis LAURENT à Brigitte BAPTISTE**,** Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD**,** Jean-Philippe POUSSET à Catherine REVEL**,** Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT**,** Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE**,** Roland VEAUX à Jean-Jacques FOURNIE**,**

Excusé(s) : Marie-Henriette BEAUGENDRE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021	**DÉLIBÉRATION N° 2021.10.223**
ECONOMIE	Rapporteur : Monsieur ROY
KRYSALIDE - ENTREPRISES PRESENTES AVANT LE 1ER JANVIER 2020 : DEMANDE DE PROLONGATION EN PARCOURS PEPINIERE	

Dans le cadre de la crise liée à l'épidémie de la Covid-19, GrandAngoulême s'est attaché à assurer un accompagnement spécifique du tissu économique en coordination étroite avec l'Etat, la Région et les acteurs consulaires.

Le second confinement a fragilisé certaines activités économiques présentes sur le territoire, notamment certaines entreprises innovantes hébergées au Technoparc Krysalide et qui ont été pénalisées dans leurs démarches de commercialisation.

Cette situation nécessite pour GrandAngoulême de poursuivre cet accompagnement et d'identifier les problématiques à venir.

A cet égard, en prolongation des mesures prises lors du premier confinement qui avaient permis d'exonérer du paiement de deux mois de loyers les entreprises en parcours « pépinière » (délibération n°233 du 10 septembre 2020), il est proposé de poursuivre le soutien de GrandAngoulême.

Ainsi, les entreprises ayant intégré le parcours « pépinière » avant le 1er janvier 2020 pourraient, si elles en font la demande, rester une année supplémentaire en parcours afin de bénéficier pleinement des nouvelles infrastructures et services proposés par Krysalide - dont le Lab Immersif - et la technopole Eurekatech.

Je vous propose :

D'AUTORISER les entreprises ayant intégré le parcours « pépinière » avant le 1er janvier 2020 qui en font la demande, à rester une année supplémentaire en parcours.

APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE

Certifié exécutoire	
Reçu à la préfecture de la Charente le :	**Affiché le :**
14 octobre 2021	15 octobre 2021